

PETR DU PAYS D'AURAY
40 rue du Danemark - CS 20335
56403 AURAY Cedex

DELIBERATION N°2022DC25

Comité syndical du 14 octobre 2022

| | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Nombre de délégués en exercice : 10 | Nombre de délégués présents : 8 | Nombre de votants : 8 |
|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre à seize heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le sept octobre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, au centre culturel de Saint-Pierre Quiberon.

Délégués titulaires présents : Stéphanie DOYEN, Annaïck HUCHET, Ronan JUHEL, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Dominique ROUSSELOT.

Délégués titulaires absents excusés : Tibault GROLLEMUND, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU.

Personnes qualifiées présentes : Bernard GUILLOU, Conseiller aux décideurs locaux, Yves LE FLOCH, Président du Conseil de Développement du Pays d'Auray.

Personne qualifiée absente excusée : Baptiste ROLLAND, Sous-Préfet de Lorient.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu délibérer valablement.

SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION

Mme Stéphanie DOYEN s'est portée candidate à cette fonction.

Le Comité syndical a décidé de ne pas avoir recours au vote à scrutin secret.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu le tableau du Comité syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical approuve la nomination de Mme Stéphanie DOYEN comme secrétaire de séance.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le :

25 OCT. 2022

La secrétaire de séance,

Stéphanie DOYEN

Le Président

Philippe LE RAY



Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 056-200050219-20221025-2022DC25-DE